



PATRIMOINE HORS SERVICE

Questions de valeur patrimoniale et de conservation
des constructions à fonction utilitaire

Colloque de l'Association romande des historiennes
et des historiens de l'art monumental (ARHAM)

Vendredi 7 octobre 2011

Palais de Rumine
Lausanne

a . r . h . a . m .

PATRIMOINE HORS SERVICE

Questions de valeur patrimoniale et de conservation des constructions à fonction utilitaire

Les actrices et les acteurs du patrimoine architectural sont souvent confrontés aux questions que soulève la conservation des constructions fonctionnelles ou des équipements d'ordre pratique ou technologique. En effet, si la conservation d'objets dotés d'une valeur d'art (architecture, sculpture, peinture, etc.) se justifie relativement facilement, les objets conçus dans un but avant tout fonctionnel s'avèrent en revanche plus difficiles à défendre en vue de leur préservation, entre autres du fait de l'anonymat de leurs auteurs, d'une forme dénuée d'intention esthétique ou de la disparition de leur utilisation. De même, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment globalement reconnu de valeur patrimoniale, se pose inmanquablement la question de la conservation de tel ou tel élément en regard de son utilité ou de sa conformité aux critères d'économie, d'hygiène, de sécurité ou d'écologie.

Le débat entre conservation, réhabilitation ou démolition demeure quotidien, quand bien même l'histoire de l'art, l'histoire sociale et l'histoire des sciences tendent à se décroiser,

que l'intérêt de l'architecture rurale ou du patrimoine industriel est aujourd'hui reconnu ou que le fonctionnalisme a depuis longtemps diffusé l'idée que le beau découle de l'utile. Nous demeurons cependant encore tributaires de la Charte de Venise dont l'interprétation actuelle a imposé la valeur d'usage comme une des exigences prioritaires de la conservation, avec cette formulation ambiguë: «La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société».

A travers divers exemples, de différentes époques et de différentes origines géographiques, le colloque tentera de présenter quels sont aujourd'hui les références, les critères et les pratiques mis en application dans le domaine de la conservation à l'égard d'un patrimoine particulièrement problématique.

PROGRAMME

9:30 Visite des halles CFF
Halles CFF
Site futur du projet Plate-forme pôle muséal
Café de bienvenue
Présentation par Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, Laurent Chenu, Conservateur cantonal, et Bernard Fibicher, Directeur du Musée cantonal des Beaux-Arts.

11:15 Ouverture du colloque
Palais de Rumine

11:45 Usine des forces motrices, Ateliers de Sécheron, SIP: trois sites industriels, trois interventions, trois approches.
Bénédict Frommel, chercheur à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève (Office du patrimoine et des sites)

12:15 Un bâtiment inutile = un musée ? Retour sur une pratique « dépatrimonialisante ».
Dave Lüthi, professeur, section d'histoire de l'art/patrimoine et tourisme, Université de Lausanne

13:00 Repas

14:30 Comment gérer un patrimoine rural devenu obsolète ?
Palais de Rumine
Quelques exemples issus du canton du Jura.
Isabelle Roland, historienne des monuments

15:00 La sauvegarde muséale du poste d'aiguillage de Chiètres, un plus pour le projet d'une nouvelle gare.
Carmen Reolon, architecte ETH/SIA, M.A.TUH (Master of architecture, Helsinki University of Technology)

15:30 Café

16:00 Le patrimoine sans qualité. Entre patrimoine et environnement, le béton à l'épreuve de son avenir.
Cyrille Simonnet, professeur à la faculté des Lettres, département d'histoire de l'art, Université de Genève

16:30 Conclusion

INFORMATIONS PRATIQUES

Colloque ouvert à toutes et à tous, entrée libre

Prière de s'inscrire jusqu'au 30 septembre 2011 sur info@arham.ch

Adresses

Halles CFF aux locomotives, Lausanne, site d'entretien du matériel roulant

Place de la Gare 16, Lausanne

Arrêt M2 Gare CFF

Palais de Rumine

Salle du Sénat

2^e étage

Place de la Riponne 6, Lausanne

Arrêt M2 Riponne Maurice Béjard

Contact

ARHAM

Association romande des historiennes et des historiens de l'art monumental

c/o Bruno Corthésy, président

av. Vulliemin 10

1005 Lausanne

021 311 70 46

info@arham.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARHAM

Le colloque sera suivi de l'Assemblée générale de l'ARHAM

17:30 Salle du Sénat, Palais de Rumine